

Motion du Conseil de gestion extraordinaire de l'UFR des Arts de l'Université de Picardie Jules Verne, Amiens du jeudi 1^{er} avril 2010, concernant la maquette de préparation à la formation et aux concours des enseignants des premier et second degré en arts plastiques.

Le Conseil de gestion extraordinaire de l'UFR des Arts de l'Université de Picardie Jules Verne à Amiens, réuni ce jeudi 1^{er} avril 2010 :

- réitère sa condamnation de la réforme des concours d'enseignement externes et de la « mastérisation » de leur formation, après le rejet unanime des organisations syndicales, de la CPU, de la CDUL, de la CDIUFM, des 18^e, 21^e et 22^e sections du CNU, des sociétés savantes, des associations universitaires et des associations de parents d'élèves. Cette réforme, irresponsable et inapplicable, met gravement en péril la qualité de la formation scientifique et professionnelle des futurs enseignants ;
- rejette les maquettes de Master qui, en respectant le cadrage ministériel, ne peuvent proposer une sérieuse préparation aux concours puisque, en même temps, elles imposent aux candidats une initiation à la recherche, la rédaction de deux mémoires, ainsi que des stages en observation (M1) et en responsabilité (M2) dans le secondaire ;
- s'inquiète de l'absence de formation réelle à la recherche des futurs doctorants titulaires d'un Master Arts Plastiques Métiers de l'enseignement ;

Dans ces conditions, l'UFR des Arts :

- ne participe pas à l'élaboration des maquettes de la formation mastérisée en Arts Plastiques ;
- demande la mise en place d'une grande concertation sur la préparation aux dits concours avec les principaux concernés au sein de l'université de Picardie Jules Verne et à l'échelon national.

Votée et adoptée à l'unanimité.